



**forus** CONNECTER  
SOUTENIR  
INFLUENCER

**Les gouvernements  
renforcent-ils les  
capacités de la société  
civile pour garantir la  
bonne mise en œuvre de  
l'Agenda 2030 ?**



## ***Une analyse des ENV de 2019 pour évaluer les activités des gouvernements nationaux dans ce domaine.***



● 2017   ● 2018   ● 2019

---

### **Sommaire**

Résumé analytique **P3**

Introduction (rapport complet) **P5**

Renforcement des capacités dans les examens nationaux volontaires (ENV) de 2019 **P7**

Conclusions **P9**

Recommandations **P10**

---

## Principales conclusions

### En 2019, environ un tiers des gouvernements ayant présenté un rapport ne faisait pas mention du renforcement des capacités

► Sur les 47 ENV présentées au Forum politique de haut niveau par les gouvernements en 2019, 13 ne faisaient pas mention du renforcement des capacités<sup>1</sup>. Ceci en dépit du fait que l'ODD 17 souligne l'importance du renforcement des capacités comme un élément clé pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et que cet ODD est réexaminé chaque année par le Forum politique de haut niveau (FPHN).

### Aucune définition claire des renforcement / développement des capacités n'est présente dans les ENV de 2019

► Dans les examens nationaux volontaires (ENV) soumises par les gouvernements entre 2017 et 2019, le renforcement des capacités est utilisé comme un terme général visant à décrire tout ce qui relève de l'éducation jusqu'à la formation professionnelle.

### Les principales lacunes en matière de renforcement des capacités dans la mise en œuvre des ODDs ont été identifiées par les ENV de 2019

► Sur les 34 ENV qui ont fait mention du renforcement des capacités, 12 ont mis en évidence des lacunes spécifiques liées à la mise en œuvre des ODDs. Ces lacunes portent sur tout un éventail de sujets, dont l'éducation formelle, l'autonomisation des femmes et les capacités économiques et productives.

► Les ENV de 2019 ont spécifiquement mentionné la nécessité de renforcer les capacités pour améliorer les systèmes de santé (objectif 3), l'éducation et la formation professionnelle (objectifs 4 et 8), l'autonomisation économique et démocratique des femmes (objectif 5) et la résilience de la société aux aléas climatiques (objectif 13).

### En dépit de leur rôle clé dans la mise en œuvre des ODDs, rares sont les preuves d'un renforcement systématique des capacités des sociétés civiles

► Même si une grande majorité des ENV mettent en évidence le rôle clé des sociétés civiles dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, il existe un écart évident entre l'importance supposée attribuée au rôle des sociétés civiles et les efforts réels déployés pour les renforcer et pour améliorer leurs capacités.

► A en croire les ENV, le renforcement des capacités de la société civile, et des parties prenantes nationales plus larges liées à l'Agenda 2030, semble être hétérogène, fragmenté et irrégulier.

► Le rôle et la contribution des sociétés civiles au processus des ENV sont soulignés mais leur contribution au suivi et à la mise en œuvre des ODD à plus long terme a tendance à être négligée. Cela réduit la probabilité d'un renforcement effectif des capacités de la société civile à venir.

► L'incapacité des gouvernements à respecter les engagements clairs de l'objectif 17, visant à permettre le renforcement des capacités de la société civile et des autres parties prenantes, est difficile à comprendre. Un renforcement des capacités correctement conçu et planifié pourrait améliorer considérablement la capacité des différents groupes de parties prenantes à surveiller et à contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

### Peu de références sur le soutien au projet du renforcement des capacités nationales

► Les ENV de 2019 contiennent peu de références en matière de financement ou de soutien s'agissant du renforcement des capacités nationales par les États membres de l'ONU. En effet, le renforcement des capacités semble être largement compris comme un outil de coopération internationale utilisé par les pays à haut revenu. Les gouvernements mettent souvent l'accent sur le renforcement des capacités dans le contexte de la coopération internationale sans faire mention du développement des capacités dans leur contexte national. Ceci en dépit de la nature universelle de l'Agenda 2030 et de la nécessité pour les ENV de mettre en avant les progrès nationaux et internationaux dans la mise en œuvre.

► Les pays à revenu élevé mettent souvent en exergue leur contribution au financement de programmes / d'initiatives gérés par des institutions internationales et régionales pour illustrer leur engagement en faveur du renforcement des capacités à l'échelle mondiale. Peu d'informations sont toutefois fournies, d'où la difficulté de déterminer dans quelle mesure la contribution des gouvernements à ces organisations régionales et internationales contribue à soutenir des initiatives concrètes de renforcement des capacités sur le terrain.

## Les différents rôles des pays à revenu faible, intermédiaire et élevé sur la question du renforcement des capacités

- ▶ Les pays à faible revenu semblent être des cibles ou des bénéficiaires du renforcement des capacités au niveau d'une coopération internationale. Les activités de renforcement des capacités décrites dans leurs ENV tendent à viser les fonctionnaires de l'État et les institutions financières, justifiées par la nécessité d'une plus grande efficacité de l'État en matière de recouvrement des impôts.
- ▶ Les pays à revenu intermédiaire semblent être à la fois les fondateurs / partisans et bénéficiaires / cibles du renforcement des capacités.
- ▶ Les pays à revenu élevé sont généralement des fournisseurs de renforcement des capacités pour les partenaires étrangers.
- ▶ Un manque évident de réciprocité semble caractériser l'approche de la coopération internationale en matière de renforcement des capacités, principalement considérée comme un processus unilatéral initié par les pays à revenu élevé. Cependant, le Pays de Galles donne un contre-exemple. L'initiative « Pays de Galles et Afrique » finance des projets à petite échelle entre le Pays de Galles et l'Afrique et des échanges de capacités (éducation, santé, financement), ce qui en fait une opportunité d'apprentissage internationale pour les deux parties.

## Recommandations clés

### La nécessité d'un nouveau système mondial de coordination et de financement pour le renforcement des capacités

Le renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes de parties prenantes liés à l'Agenda 2030 devrait être soumis à un

- ▶ Système mondial de renforcement des capacités, avec plusieurs niveaux de coordination. La société civile et les autres parties prenantes devraient jouer un rôle décisif dans la gouvernance de ce système de coordination mondiale.
- ▶ Le renforcement des capacités des sociétés civiles devrait être financé par un nouveau Fonds mondial lié à l'objectif 17 et à ses dispositions sur la participation multi-partite. Ce fonds devrait financer le renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes de parties prenantes

dans les pays à revenu élevé, moyen et faible. Dans ce contexte, le renforcement des capacités ne doit pas être considéré comme un processus unidirectionnel entre les pays à revenu élevé et faible mais comme un échange d'expériences et d'apprentissage entre l'ensemble des pays et partenaires

- ▶ Des indicateurs nationaux, régionaux et mondiaux devraient être élaborés pour déterminer dans quelle mesure le renforcement des capacités de la société civile et des autres groupes de parties prenantes a été rendu possible à chaque niveau. Cela inclut des indicateurs qui, chaque année, fixent les ressources financières dédiées au renforcement des capacités de la société civile.

### Tous les États membres de l'ONU devraient s'accorder sur des définitions claires du développement / renforcement des capacités

- ▶ Tous les États membres de l'ONU devraient convenir de définitions claires du renforcement des capacités. Ces définitions devraient éclairer les rapports d'avancement sur le renforcement des capacités dans les ENV soumis chaque année au Forum Politique de Haut Niveau.

### Les besoins en matière de renforcement des capacités de l'Agenda 2030 de différents groupes de parties prenantes doivent être identifiés

- ▶ L'identification systématique et objective des besoins de renforcement des capacités de la société civile et des autres groupes de parties prenantes liés à l'Agenda 2030 devrait être une priorité.
- ▶ Les besoins de renforcement des capacités de chaque groupe de parties prenantes, dont la société civile, devraient être spécifiés et déterminés par eux-mêmes.
- ▶ Les programmes de renforcement des capacités des sociétés civiles liés au suivi et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 devraient être développés et renforcés.
- ▶ La collecte et l'analyse des données devraient constituer un élément décisif du renforcement des capacités des sociétés civiles car les informations basées sur l'expérience citoyenne sont la clé d'un suivi efficace de l'avancement des ODD.

### Le renforcement conjoint des capacités devrait être utilisé pour encourager et renforcer les partenariats avec les différentes parties prenantes

- ▶ Dans les ENV 2019, il est à peine question de l'utilisation du renforcement conjoint des capacités des différents groupes de parties prenantes en tant que stratégie de

# LES GOUVERNEMENTS RENFORCENT-ILS LES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR GARANTIR LA BONNE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 ?

5

création et de renforcement de partenariats avec les différentes parties prenantes. Et cela, malgré le fait que ces partenariats soient considérés comme un moyen clé pour mettre en œuvre l'Agenda 2030.

## Des définitions claires du renforcement / développement des capacités sont nécessaires pour les ENV

► Des définitions beaucoup plus claires du développement / renforcement des capacités liées à l'Agenda 2030 sont nécessaires.

► Le renforcement des capacités liées à l'Agenda 2030 ne devrait pas seulement se concentrer sur les 17 objectifs et cibles, mais également sur la vision ambitieuse et les principes potentiellement transformateurs du Préambule et de la Déclaration de l'Agenda 2030.

## Le renforcement des capacités à l'échelle nationale et à plusieurs niveaux pour les sociétés civiles & autres parties prenantes doit être assuré

► Une plus grande attention devrait être accordée au renforcement des capacités des citoyens d'un pays (c'est-à-dire dirigé au niveau national) en complément du renforcement des capacités dans le cadre de projets liés au développement international, tel que décrit par l'ODD 17.

► Le renforcement des capacités devrait être encouragé à plusieurs niveaux, notamment aux niveaux régional et local.

► Les efforts en matière de renforcement des capacités devraient être renforcés au niveau régional, impliquant de multiples parties prenantes, afin de promouvoir un plus large partenariat et des liens avec les domaines prioritaires de l'Agenda 2030 à l'échelle régionale.

► Des espaces officiels devraient être créés au sein des forums régionaux / internationaux officiels pour favoriser des échanges innovants entre pairs, l'apprentissage et le renforcement des capacités entre les sociétés civiles et les autres parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.



## INTRODUCTION

**«Un suivi et un examen efficaces de l'Agenda 2030 par le biais de l'apprentissage entre pairs sont essentiels pour une action renouvelée et des progrès dans la réalisation d'ODD ambitieux et interdépendants.»**

LIU Zhenmin, Secrétaire général adjoint de l'UNDESA (Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies)

## Examens nationaux volontaires

Le Forum Politique de Haut Niveau (HLPF) a mis en place un processus d'examen nationaux volontaires (ENV), qui sont devenus un outil pour l'examen et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses ODD. Entre 2016 et 2019, 142 ENV<sup>2</sup> ont été soumis par les gouvernements au FPHN et 51 autres seront soumis en 2020<sup>3</sup>. Depuis sa création, le système d'examen par les pairs du FPHN a été utilisé par les gouvernements comme moyen de suivre les progrès de leur pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses objectifs de développement durable, et d'apprendre des expériences et des bonnes pratiques partagées par d'autres gouvernements.

## Objectif 17 et renforcement des capacités des parties prenantes

Le développement des capacités est fondamental pour atteindre les objectifs fixés par l'Agenda 2030. L'objectif 17 est donc essentiel à la réussite de cet Agenda, et à la réalisation de tous les objectifs de développement durable. L'objectif 17 reconnaît le rôle du renforcement des capacités<sup>4</sup> en tant que moyen important de mise en œuvre de l'Agenda 2030. Bien que la société civile ne soit pas spécifiquement mentionnée à cet égard, il y a nécessité d'un renforcement des capacités de tous les groupes de parties prenantes impliqués dans le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

**Le point 63 de la déclaration de l'Agenda 2030 prévoit :**

**« Les processus visant à développer et faciliter la disponibilité des connaissances et des technologies appropriées dans le monde, ainsi que le renforcement des capacités, sont également essentiels. Nous nous engageons à rechercher la cohérence des politiques et un environnement propice au développement durable à tous les niveaux et par tous les acteurs, de même qu'à donner une nouvelle impulsion au partenariat mondial pour le développement durable. »**

<sup>2</sup> LIU Zhenmin [Under-Secretary-General UNDESA], Handbook for the preparation of Voluntary National Reviews, 2019 Edition URL: [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/20872VNR\\_hanbook\\_2019\\_Edition\\_v4.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/20872VNR_hanbook_2019_Edition_v4.pdf)

<sup>3</sup> 5 pays soumettant pour la deuxième fois.

<sup>4</sup> Aux fins du présent document, les termes «renforcement des capacités» et «développement des capacités» décrivent le même processus et seront désignés par l'expression «développement des capacités» tout au long du document.



# LES GOUVERNEMENTS RENFORCENT-ILS LES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR GARANTIR LA BONNE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 ?



## Le but 17.9 de l'objectif 17 prévoit :

« D'apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en voie de développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire. »

## Le but 17.18 énonce :

« D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, subdivisées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays. »

## En ce qui concerne le transfert de technologie, le point 70 de la déclaration de l'Agenda 2030 stipule :

« L'équipe de travail Inter-institutionnelle des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour les objectifs de développement durable encouragera la coordination, la cohérence et la coopération au sein du système des Nations Unies sur les questions relatives à la science, la technologie et l'innovation, renforçant la synergie et l'efficacité, en particulier en vue d'encourager les initiatives en matière de renforcement des capacités. L'équipe de travail s'appuiera sur les ressources existantes et travaillera avec 10 représentants de la société civile, du secteur privé et de la communauté scientifique en vue de préparer les réunions du forum multipartite dédié à la science, à la technologie et à l'innovation pour les objectifs de développement durable, ainsi que le développement et l'opérationnalisation de la plateforme en ligne, notamment la préparation de propositions pour les modalités du forum et de la plateforme en ligne. »

« Le forum multipartite dédié à la science, à la technologie et à l'innovation visant à atteindre les objectifs de développement durable [...] constituera un lieu permettant de faciliter l'interaction, le jumelage et la création de réseaux entre les parties prenantes compétentes et les partenariats multipartites afin d'identifier et d'examiner les besoins et les lacunes technologiques, notamment en matière de coopération scientifique, d'innovation et de renforcement des capacités, mais également pour aider à faciliter le développement, le transfert et la diffusion des technologies pertinentes afin de répondre aux objectifs de développement durable. »

## Le point 74 (h) de la déclaration relative au Programme de Suivi et d'Examen de l'Agenda 2030 stipule :

« Ils auront besoin d'un soutien accru pour le renforcement des capacités des pays en développement, notamment le renforcement des systèmes nationaux de données et des programmes d'évaluation, en particulier dans les pays africains, que ce soient les pays les moins développés, les petits États insulaires en voie de développement, les pays en voie de développement enclavés ou les pays à revenu intermédiaire. »

Une réflexion approfondie s'impose quant à la manière dont les divers engagements sur le renforcement des capacités en vue de l'objectif 17 peuvent être tenus au mieux pour les différents groupes de parties prenantes, compte tenu de la diversité de leurs besoins, de la couverture géographique, et en mettant particulièrement l'accent sur les parties du monde où les capacités sont limitées en raison d'un manque de ressources et de possibilités de renforcement des capacités faibles, voire inexistantes.

# LES GOUVERNEMENTS RENFORCENT-ILS LES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR GARANTIR LA BONNE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 ?

7

## Une vraie raison d'être du renforcement des capacités des organisations de la société civile

Le renforcement des capacités des OSC doit être un objectif central pour la communauté internationale. En effet :

- ▶ Les OSC soutiennent et défendent les valeurs démocratiques et les droits universels de l'homme, tout en facilitant et en promouvant la réalisation d'objectifs communs,
- ▶ Les OSC jouent un rôle de surveillance utile en contrôlant l'adhésion des gouvernements nationaux à la mise en œuvre des accords et conventions internationaux et régionaux dont ils sont signataires,
- ▶ La société civile joue un rôle crucial en tant que défenseur actif et « transmetteur » de nouvelles idées et valeurs à de nombreux niveaux différents, que ce soit du niveau local au mondial,
- ▶ Assurer un plus grand renforcement des capacités des OSC signifie que la société civile peut jouer un rôle important en tant que faiseur d'opinion, en travaillant avec les gouvernements, les institutions internationales et d'autres acteurs concernés afin de repousser les tendances politiques régressives et oppressives qui sont devenues évidentes ces dernières années.

## Une analyse du contenu du renforcement des capacités des ENV de 2019

Forus a effectué une analyse des ENV de 2019 afin de déterminer comment le renforcement des capacités est mis en œuvre par les gouvernements nationaux et à qui il profite. Cette analyse s'appuie sur les conclusions de la quatrième édition du Rapport national de mise en œuvre des ODD (2019), produit par le Conseil Canadien pour la Coopération Internationale.

Dans cette analyse, la méthodologie employée incluait la collecte de toutes les informations sur le renforcement des capacités dans les ENV de 2019, la compréhension et la catégorisation des différents types de renforcement des capacités mentionnés et des groupes cibles, l'élaboration de conclusions sur les efforts fournis par les gouvernements pour renforcer les capacités, tels qu'ils sont reflétés par leurs ENV et la formulation de recommandations pour l'avenir.

## Renforcement des capacités dans les examens nationaux volontaires de 2019

### Conclusions générales

- ▶ En 2019, sur les 47 ENV présentées au Forum politique de haut niveau (FPHN) par les gouvernements, 13 n'ont pas mentionné le renforcement des capacités.
- ▶ Sur les 34 ENV qui ont bien fait mention du renforcement des capacités, 12 ont mis en évidence des disparités spécifiques liées à la mise en œuvre des ODD. Ces disparités concernaient toute une série de questions, parmi lesquelles l'éducation formelle, l'émancipation des femmes et les capacités économiques et productives.
- ▶ Les ENV de 2019 font spécifiquement mention de la nécessité de renforcer les capacités pour améliorer les systèmes de santé (objectif 3), l'éducation et la formation professionnelle (objectifs 4 et 8), l'émancipation économique et démocratique des femmes (objectif 5) et la résilience de la société face aux risques climatiques (objectif 13).
- ▶ Bien qu'une majorité significative des ENV soulignent le rôle clé des OSC pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, il existe un écart évident entre l'importance supposée attribuée au rôle des OSC et les efforts réels déployés pour les renforcer et renforcer leurs capacités.



# LES GOUVERNEMENTS RENFORCENT-ILS LES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR GARANTIR LA BONNE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 ?

- ▶ Le renforcement des capacités de la société civile, et des acteurs nationaux au sens large, lié à l'Agenda 2030, semble être hétérogène, fragmenté et irrégulier sur la base des ENV soumis entre 2017 et 2019.
- ▶ Le rôle et la contribution des OSC au processus de la ENV ont tendance à être mis en évidence, mais la contribution de la société civile au suivi et à la mise en œuvre des ODD à plus long terme a tendance à être négligée. Cela remet en question la probabilité d'un renforcement efficace des capacités de la société civile pour aller de l'avant.
- ▶ Les ENV de 2019 contiennent très peu de références au financement ou au soutien du renforcement des capacités nationales par les pays membres de l'ONU. En réalité, le renforcement des capacités est surtout interprété comme un outil de coopération internationale qui est utilisé par les pays ayant un revenu élevé.
- ▶ Les pays à faible revenu semblent être les cibles ou les bénéficiaires du renforcement des capacités dans le cadre de la coopération internationale. Les activités visant le renforcement des capacités décrits dans les ENV ont tendance à s'adresser aux fonctionnaires de l'État et aux institutions financières, ce qui se justifie par la nécessité d'une plus grande efficacité de l'État dans le domaine du recouvrement des impôts.

- ▶ Les pays à revenu intermédiaire semblent fonctionner à la fois comme des bailleurs de fonds/soutiens du développement des capacités et comme des bénéficiaires/cibles.
- ▶ Les pays à revenu élevé ont tendance à être des prestataires du renforcement des capacités auprès des partenaires à l'étranger.

## L'ISLANDE A CRÉÉ UN DIPLÔME ACADÉMIQUE POUR FORMER LES PARTENAIRES ÉTRANGERS :

« chaque année, des spécialistes des pays en développement viennent pour une formation pratique de cinq ou six mois [...]. Cette transmission du savoir et le renforcement des capacités sont un exemple de la manière dont l'expertise et l'expérience islandaises spécialisées peuvent être utilisées dans le développement international. [...] Parmi les exemples, l'un d'eux est l'importante mesure prise pour abolir le mariage d'enfants au Malawi, où l'ancienne étudiante du programme d'études et de formation sur l'égalité des sexes (EFES) a joué un rôle clé dans les efforts conjoints des organisations de la société civile locale et des agences internationales pour mener la lutte contre le mariage d'enfants » (page 110).

- ▶ Il apparaît que l'approche sur la coopération internationale pour le développement des capacités est caractérisée par un manque certain de réciprocité, celle-ci étant généralement considérée comme un processus unilatéral initié par des pays à haut revenu. Le Pays de Galles fournit en revanche un contre-exemple. L'initiative « Pays de Galles et Afrique » finance des projets et des échanges de compétences (éducation, santé, financement) à petite échelle entre le Pays de Galles et l'Afrique. Elle est présentée comme une opportunité de formation à l'international pour les deux parties.



# LES GOUVERNEMENTS RENFORCENT-ILS LES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR GARANTIR LA BONNE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 ?

9

## Le renforcement des capacités de la société civile, tel qu'il apparaît dans les ENV de 2019

- ▶ Sur les 47 ENV présentés en 2019, 10 mentionnent la présence de sociétés civiles dans les conseils/comités directeurs, et 17 dans les groupes de travail techniques.
- ▶ Les partenariats avec les différentes parties prenantes, incluant des acteurs publics, le secteur privé et des sociétés civiles, sont considérés comme une étape essentielle pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- ▶ Le développement des capacités des sociétés civiles est considéré comme essentiel, notamment en ce qui concerne la collecte des données au niveau local afin de suivre la mise en œuvre des ODDs.

### DANS SON ENV DE 2019, L'IRAK INDIQUE QUE

«La mise en place de partenariats solides entre les différentes parties prenantes ont sans nul doute constitué une base fondamentale pour la mobilisation et le partage des connaissances, lorsque l'expertise, les technologies et les ressources financières ont été fournies pour soutenir la mise en place des ODDs 2030. La coordination entre les institutions pertinentes a donc été solide et décisive. Dans ce contexte, le gouvernement a mis en place des activités inter-ministérielles sur les ODDs et a créé des groupes de travail techniques chargés de collecter, fournir, vérifier les données et de rédiger des rapports de suivi conformément aux mécanismes organisés. Des mécanismes de coordination sont constamment en cours de développement afin de faciliter la mise en œuvre et de rendre compte des objectifs et des indicateurs nationaux. A travers des portails de discussion, les comités nationaux ont mis en place un haut niveau de partenariats directs et durables impliquant différentes parties prenantes gouvernementales, des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile, des ONG, des universitaires, des jeunes et la communauté internationale avec les ODDs internationaux communs.» (page 82)

- ▶ En termes de mise en œuvre concrète, le développement des capacités des sociétés civiles ne semble pas être une priorité, en particulier en ce qui concerne les pays à faible revenu. Ces pays semblent cibler leurs actions de renforcement des capacités en faveur des fonctionnaires gouvernementaux et des institutions financières, d'une part, justifié par la nécessité d'un Etat plus efficace, surtout en matière du recouvrement de l'impôt. D'autre part, le renforcement des capacités du secteur privé est aussi une priorité afin d'accroître la productivité et le commerce, en particulier dans le secteur agricole. Le ENV de la Mongolie en 2019 révèle une approche plus positive s'agissant de l'implication de la société civile dans la mise en œuvre des ODDs :

### EN 2019, LE ENV DE LA MONGOLIE A INDIQUÉ

«La participation des ONG dans la défense des intérêts sur les ODDs et l'évaluation indépendante de la mise en œuvre des ODDs sont importantes. Une étude des fonctions des ministères et des agences a été initiée dans le cadre des réformes de la fonction publique actuellement en cours. Ceci devrait clarifier quel services pourraient être transférés à des ONG ou à des associations professionnelles, renforçant ainsi la participation de la société civile dans la mise en œuvre des ODDs.» (page 46)

- ▶ L'élaboration d'un ENV semble, dans certains cas, être la première opportunité pour un pays d'inclure des sociétés civiles dans un processus multipartite. Le processus de ENV peut être considéré ainsi comme un premier pas vers le renforcement des capacités des sociétés civiles et une meilleure intégration dans le processus démocratique.
- ▶ Le rôle politique que les sociétés civiles peuvent jouer est souvent ignoré ou négligé, officiellement en raison d'un renforcement des capacités favorisant une approche centrée sur les «institutions» ou sur les «individus» (femmes, jeunes, personnes en situation d'handicap). Le Cameroun mentionne par exemple «l'existence d'un document sur le renforcement des capacités institutionnelles (...) et individuelles pour faciliter des mesures d'adaptation et d'atténuation, ainsi que le transfert des technologies et le développement des activités» (page 63). Ceci ne tient pas compte du rôle important et intermédiaire que les sociétés civiles peuvent jouer, entre les Etats et les citoyens, en particulier pour s'allier dans des combats communs et parler pour les sans-voix.

- ▶ Le terme «renforcement des capacités», tel qu'utilisé dans les ENV de 2019 et présenté par les gouvernements au FPHN, se réfère à des situations diverses et à des ODDs différents, allant de l'éducation formelle à l'autonomisation des femmes ou encore aux activités économiques et productives. Les ENV présentées ne font apparaître aucune définition claire ou large-ment partagée du renforcement / développement des capacités.
- ▶ Parmi les ENV parus en 2019, 37,8% ne mentionnent nulle part le développement des capacités ou se limitent simplement à constater la nécessité d'un renforcement des capacités, plutôt que de rendre compte des progrès accomplis.
- ▶ La nature du renforcement des capacités décrite dans les ENV semble fortement corrélée avec le niveau de revenu de chaque pays - les pays à revenu élevé ont tendance à soutenir le développement des capacités comme un outil de coopération internationale.
- ▶ La mise à disposition du renforcement des capacités axé sur l'Agenda/ODD 2030 est hétérogène et fragmentée dans de nombreux pays, quel que soit leur niveau de revenu.
- ▶ Le soutien des gouvernements au renforcement des capacités des OSC et d'autres groupes de parties prenantes dans des contextes nationaux ne se reflète pas dans les ENV présentés en 2019.
- ▶ Bien qu'une grande majorité des ENV présentés en 2019 mettent en évidence le rôle crucial des OSC dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, un réel écart subsiste entre l'importance attribuée au rôle des OSC et les efforts réels déployés pour consolider et renforcer leurs capacités.
- ▶ Les ENV de 2019 indiquent que les gouvernements continuent de considérer les OSC plutôt comme des alliés techniques et négligent le rôle plus stratégique ou politique qu'elles peuvent jouer dans la société.
- ▶ Le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes et l'émergence de partenariats multilatéraux sont essentiels pour obtenir des résultats positifs en matière de mise en œuvre des ODD. Toutefois, à partir de 2019, il convient de remarquer que les efforts de renforcement des capacités des gouvernements liés au suivi et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ne sont pas également inclusifs pour tous les groupes d'intervenants. Ces efforts semblent être ciblés en grande partie sur les fonctionnaires du gouvernement et de l'État, alors que les organisations de la société civile ne sont pas incluses. Les ENV de 2019 n'ont que peu mentionné le renforcement des capacités des OSC pour la surveillance et la mise en œuvre des ODD à venir.
- ▶ Les gouvernements mettent souvent l'accent sur le renforcement des capacités dans le contexte de la coopération internationale sans mentionner le renforcement des capacités dans leur contexte national. Et cela, malgré le caractère universel de l'Agenda 2030 et la nécessité pour les ENV de faire apparaître les progrès en matière de mise en œuvre, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'international.
- ▶ Tous les groupes d'acteurs ne sont pas représentés de la même façon en ce qui concerne les efforts de renforcement des capacités qui ont lieu au niveau national et, dans de nombreux cas, la société civile est totalement absente de ces initiatives.
- ▶ Les ENV n'ont que peu fait référence à la mise à profit de la possibilité du renforcement conjoint des capacités des différents intervenants comme stratégie de consolidation et de renforcement des partenariats multilatéraux, même si une telle stratégie pourrait être très productive.
- ▶ Les ENV soumis en 2017 & 2018 ne font aucune référence aux initiatives de renforcement des capacités qui ont lieu au niveau régional. Ceci en dépit du fait qu'il y a un potentiel considérable au niveau régional. Par exemple, lors des forums régionaux des Nations Unies sur le développement durable, il serait possible d'organiser des forums innovants de renforcement des capacités tels que les « laboratoires ENV » auxquels de multiples parties prenantes, y compris les gouvernements, pourraient participer et convenir des priorités régionales.
- ▶ Dans de nombreux cas, lorsque le renforcement des capacités concerne les pays les moins avancés, cela implique que des experts s'y rendent pour dispenser une formation au lieu de former des dirigeants locaux à le faire. Il s'agit d'une approche du développement des capacités peu durable, qui manque de vision à long-terme.
- ▶ Les indicateurs spécifiques permettant de mesurer le développement des capacités lié à l'Agenda 2030 dans un pays ou une région donnée chaque année n'existent pas. De même, aucune preuve n'a été apportée pour vérifier si les points de comparaison ont été établis à l'avance, afin de mesurer l'impact des initiatives de développement des capacités à tout niveau.

**1** - Des programmes de développement des capacités pour la société civile et d'autres groupes de parties prenantes liés à l'Agenda 2030 devraient être développés et renforcés. Étant donné que l'information fournie par les citoyens est la clé du suivi de la mise en œuvre des ODD, la collecte et l'analyse des données devraient figurer entre les principaux objectifs du renforcement des capacités des OSC.

---

**2** - Plus généralement, les OSC devraient être considérées par les gouvernements comme des parties prenantes crédibles, capables de participer aux discussions stratégiques sur l'élaboration des politiques et pas seulement comme des alliés techniques.

---

**3** - Les ENV devraient se concentrer davantage sur le suivi national du développement des capacités des OSC. L'ODD 17.9 est davantage axé sur la coopération internationale pour le développement des capacités et non sur le niveau national. La nature universelle de l'Agenda 2030 signifie qu'il est nécessaire que les ENV reflètent les progrès de la mise en œuvre tant au niveau national qu'international.

---

**4** - La mise en œuvre à plusieurs niveaux du développement des capacités devrait être encouragée, notamment aux niveaux régional et local, où un apprentissage efficace par les pairs pourrait avoir lieu.

---

**5** - Le développement des capacités des différents groupes d'acteurs liés à l'Agenda 2030 devrait être coordonné, et la société civile devrait être pleinement associée, avec les autres parties prenantes, à la conception d'un système mondial de coordination du développement des capacités à plusieurs niveaux.

**6** - Le développement des capacités des OSC devrait être financé par un nouveau Fonds mondial lié à l'objectif 17 et à ses dispositions sur la participation multipartite. Ce fonds devrait permettre de financer le développement des capacités de la société civile et d'autres groupes dans les pays à revenu élevé, moyen et faible. Dans ce contexte, le renforcement des capacités doit être compris non pas comme un processus unidirectionnel entre pays à revenu élevé et pays à faible revenu, mais comme un échange d'expérience et d'apprentissage entre tous les pays et partenaires.

---

**7** - Il convient d'élaborer des indicateurs aux niveaux national, régional et mondial qui mesurent la proportion dans laquelle le renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes a été rendu possible à chaque niveau, y compris des indicateurs qui mesurent les ressources financières consacrées au renforcement des capacités de la société civile chaque année.

---

**8** - Une définition claire du développement des capacités devrait être adoptée par tous les États membres des Nations unies et devrait servir de base aux rapports sur l'état d'avancement du développement des capacités dans les ENV soumis au Forum Politique de Haut Niveau.

---

**9** - Les besoins en matière de renforcement des capacités devraient être déterminés par chaque groupe participants, sur la base de l'ensemble de l'Agenda 2030, y compris ses principes et sa déclaration, ainsi que les 17 objectifs individuels et de leurs cibles connexes.

**10** - Les efforts de développement des capacités devraient être renforcés au niveau régional, en impliquant de multiples parties prenantes et en les reliant aux domaines prioritaires de l'Agenda 2030 au niveau régional.

---

**11** - Des espaces officiels devraient être créés au sein des forums régionaux/internationaux officiels pour un échange et un apprentissage innovants par les pairs, entre les OSC et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

---

**12** - Le développement conjoint des capacités des différents groupes devrait être encouragé au sein des forums internationaux, régionaux et nationaux afin de faciliter l'échange d'expertise et de promouvoir l'apprentissage par les pairs et les partenariats.





# forus

CONNECTER  
SOUTENIR  
INFLUENCER

-  <http://forus-international.org>
-  [contact@forus-international.org](mailto:contact@forus-international.org)
-  @Forus\_Int
-  Forus international

Forus, précédemment nommé Forum international des Plateformes Nationales d'ONG (IFP/FIP) est un réseau qui regroupe 69 Plateformes Nationales d'ONG et 7 Coalitions Régionales issues de tous les continents, représentant plus de 22 000 ONG œuvrant activement à l'échelle locale et internationale pour le développement, la défense des droits de l'homme et la lutte contre les problèmes environnementaux.



Cette publication a été élaborée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la responsabilité exclusive de Forus et ne reflète en aucun cas le point de vue de l'Union européenne.